



THEME 2 : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES DROITS DE L'HOMME

LECON 1: LES DROITS DE L'ENFANT ET SON EPANOUISSEMENT

1- SITUATION D'APPRENTISSAGE

Tous les enfants ont des droits. Tu veux t'informer sur le droit à la santé. Tu cherches à le comprendre puis à l'exercer.

Séance 3 : le droit à la santé

2- CONTENUS DE LA SEANCE

- Papa/Maman raconte à l'enfant un fait relatif à la santé
- Il/elle amène l'enfant à acquérir des notions en rapport avec de la santé
- Il/elle amène l'enfant à comprendre que le droit à la santé c'est réclamer des soins (à maman, papa...) et de les recevoir lorsqu'on est malade
- Il/elle l'amène à accepter de se faire traiter en cas de maladie (prendre les médicaments prescrit par le médecin), ne pas refuser des soins, ne pas prendre des médicaments sans l'avis d'une grande personne.

Le parent explique le droit à la santé à l'enfant et fait connaître les attitudes à observer en cas de maladie.

- **Le droit à la santé** : c'est le droit des soins de santé ; recevoir des soins quand on est malade ou recevoir des vaccins pour prévenir des maladies
- **Les personnes vers qui se tourner en cas de besoin** : les parents, les enseignants, les infirmiers, les médecins...
- **Attitudes à observer en cas de maladie:**
 - Informer ses parents, son enseignant et accepter de se faire soigner.
 - Il faut prendre les médicaments prescrits par l'infirmier ou le médecin.
 - Ne pas refuser de prendre les médicaments prescrits quand on est malade
 - Ne pas prendre les médicaments sans avis d'un adulte

Suggestions de matériels aux parents : - Convention des Droits de l'Enfant ; Charte africaine; l'Arrêté interdiction du Châtiment. L'Arrêté N° 0075 /MEN/ DU 29 septembre 2009 portant suppression des punitions humiliantes, des médicaments

Temps d'apprentissage : 15 minutes

Suggestions d'âge d'apprentissage : 5ans

3 ACTIVITES D'APPLICATION

De quel droit venons-nous de parler ?

Réponse : nous venons de parler du droit à la santé

Dis ce que tu dois faire en cas de maladie.

Réponse :-Informer mes parents, mon enseignant et accepter de me faire soigner.

-Il faut prendre les médicaments prescrits par l'infirmier ou le médecin.

-Ne pas refuser de prendre les médicaments prescrits quand on est malade seul.